

2 septembre 2019

L'heure est venue de changer de cap. Les personnes handicapées ont leur mot à dire et doivent participer à l'élection du nouveau Parlement!

Madame, Monsieur, chère et cher collègue,

**La plus grande ennemie de la participation, c'est l'abstention !**

Vous savez sans doute que le peuple suisse est appelé à renouveler son Parlement le 20 octobre prochain. La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) promeut en son article 29 la participation à la vie publique et politique pour les personnes concernées. Ne manquons donc pas cette occasion de passer de la parole aux actes !

**Les personnes en situation de handicap : une force politique !**

En tant que faîtière des organisations de personnes en situation de handicap, AGILE.CH a pour mission représenter les intérêts des quelque 1,8 millions de personnes handicapées vivant en Suisse, autrement dit 20% de l'électorat.

**La législature en cours a été marquée par les démantèlements**

Au cours de la législature qui s'achève, la majorité parlementaire a très peu tenu compte des revendications et des besoins des personnes handicapées.

- ▶ En mars dernier, le Conseil national a approuvé par 142 voix contre 0 et 54 abstentions la réforme des prestations complémentaires, autrement dit une économie de 453 millions de francs par an sur le dos des personnes concernées. Cette réforme aura donc des conséquences non négligeables pour les quelque 209 000 rentières et rentiers AI (47,4%) qui dépendent des PC pour nouer les deux bouts.
- ▶ Toujours en mars, ce même Conseil national a décidé 106 voix contre 66 et 10 abstentions de baisser les rentes pour enfants de l'AI.

Cela prouve que les parlementaires ignorent la réalité des personnes et des familles concernées et que les plonger dans la précarité est le moindre de leur souci.

**Il est temps de changer de cap !**

Le Parlement qui sortira des urnes en octobre prochain sera saisi dès l'année prochaine de nombreux dossiers qui concernent directement les personnes handicapées et leurs proches :

- ▶ stabilisation de l'AVS (AVS 21),

- ▶ réforme de la Loi sur la prévoyance professionnelle (2<sup>e</sup> pilier),
- ▶ amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches (Loi sur les proches aidants),
- ▶ amélioration de la contribution d'assistance,
- ▶ coûts des soins de santé.

Voilà, entre autres projets importants, les défis qui attendent celles et ceux que nous élirons à Berne, et dont les décisions auront un impact direct et durable pour les personnes en situation de handicap.

**AGILE.CH encourage donc toutes les personnes handicapées à voter.**

Pour ce faire, **nous prions instamment nos organisations membres de relayer ce présent message à leurs membres.** Il est essentiel que les personnes handicapées donnent leurs voix à des candidates et candidats en handicapés et/ou qui s'engagent pour plus d'égalité et pour des droits sociaux dignes de ce nom.

**Pour vous informer : « Handicap & politique – spécial élections 2019 »**

Ce numéro paraîtra le 5 septembre prochain. Vous y apprendrez :

- ▶ combien d'interventions parlementaires ont été déposées en faveur (et en défaveur) des personnes handicapées entre 2015 et 2019, et de quels partis elles émanent,
- ▶ comment voter « futé »,
- ▶ quels sont les candidates et candidats en situation de handicap,
- ▶ où trouver des informations électorales accessibles.

Et surtout n'oubliez pas que :



En vous remerciant de bien vouloir relayer le présent message, nous vous présentons nos plus cordiales salutations.

Stephan Hüsler  
Präsident

Suzanne Auer  
Zentralsekretärin